

PROCES VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

SCEANCE DU 23 MAI 2016

Le 23 Mai 2016 à 20h30, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle de réunion de la mairie sous la présidence de M. Jean-Jacques SIMEON, maire.

Etaient présents : M. SIMEON Jean-Jacques, M. SADARGUES Marc, M. JURADO Jean-Claude, M. GENSSLER Bernard, Mme HAAS Nicole, BOTTURA Jean-Louis, M. CABARROQUE Jean-Claude, Mme TRILLES Sophie, Mme GUILLOT Gisèle, M. Mme FRANCK Hélène, Mme PUY Françoise, Mme LE FRANC Audrey, Mme Anne Marie COUZINET, M. Robert LOIDI, M. Patrice BAYON, Mme DE RUS LLORDEN Coralie

Etaient Absentes excusées : Mme Martine GONCALVES a donné procuration à Mme Gisèle GUILLOT, M. CATALA Damien a donné procuration à M. Jean-Jacques SIMEON, M. Claude AROUXET a donné procuration à M. Jean-Claude CABARROQUE

Etait absent :

Secrétaire : M. SIMEON Jean-Jacques

Ordre du jour :

01. Approbation du compte rendu du dernier Conseil municipal,

Finances/Budget/RH :

02. Délibération modificative n°1,

03. Délibération créant une nouvelle prime dans la filière administrative,

Administration générale :

04. Délibération acceptant une offre de concours avec la société PACFA,

05. Délibération sollicitant une subvention pour la Fête de la musique,

06. Délibération sollicitant une subvention pour l'école numérique,

07. Délibération sollicitant une subvention dans le cadre du service animation de la CAF,

08. Conventions avec trois associations,

09. Délibération nommant un coordonnateur pour le recensement,

10. Délibération portant sur la situation du Sivu Val de Save.

01. Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil municipal :

M. le Maire donne par la suite lecture du procès-verbal du dernier Conseil municipal en date du 23 Mai 2016 et propose aux membres du Conseil municipal de bien vouloir l'approuver.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

02. Délibération modificative n°1 :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il faudrait modifier la structure du budget afin que celui-ci soit correct.

De ce fait, il propose à l'assemblée de modifier le budget communal 2016.

Compte	Budget	DM N° 1	Total Budget
65738 « Autres organismes publics »	41 174.00 €	20 675.00 €	61 849.00 €
2313 / 84 – (041) « Constructions / Lotissement » (opérations d'ordres)	0.00 €	3 600.00 €	3 600.00 €
10223 « Taxe d'aménagement »	25 000.00 €	3 600.00 €	28 600.00 €

OUI, Le Conseil Municipal délibère et décide de modifier les comptes 65738 « Autres organismes publics», 2313 / 84 (041) « Constructions / Lotissement » (opérations d'ordres) et 10223 « Taxe d'aménagement ».

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

03. Délibération créant une nouvelle prime dans la filière administrative :

M. le Maire informe le Conseil municipal que les primes actuelles des agents catégorie A de la filière administrative ont été supprimées et remplacées.

Il convient donc de créer la nouvelle primes dont bénéficient ces agents au regard du régime indemnitaire adopté par la commune. La RISSSEP regroupe une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire (CIA) versé en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir qui ont vocation à se substituer aux régimes indemnitaires ayant le même objet pour tous les fonctionnaires de l'Etat et de la fonction publique territoriale.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

04. Délibération acceptant une offre de concours avec la société PACFA :

M. Jean-Jacques SIMEON et Jean-Claude CABBAROQUE présentent le projet d'offre de la société PACFA. Ils précisent qu'il s'agit du même type d'offre que le financement du plateau traversant du lotissement des Aviateurs.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

05. Délibération sollicitant une subvention pour la Fête de la musique :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité après les interventions de M. Robert LOIDI et de M. Bernard GENSSLER.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

06. Délibération sollicitant une subvention pour l'école numérique :

La délibération est adressée au Conseil régional, au Conseil départemental et à Mme la Députée.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat après la présentation effectuée par M. Bernard GENSSLER, complétée par Mme Gisèle GUILLOT.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

07. Délibération sollicitant une subvention dans le cadre du service animation de la CAF :

M. le Maire sollicite une subvention d'investissement auprès de la CAF de Haute Garonne à hauteur de 30% HT pour l'achat d'appareils électroménager (réfrigérateur), d'appareils multimédia (vidéo projecteur, enceinte...), d'un mur d'escalade et des travaux de remise aux normes de l'ALSH..

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat après une présentation de M. Patrice BAYON.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

08. Conventions avec trois associations :

La commune de LEVIGNAC et les associations suivantes « Moto club les Escargots », « la pétanque lévignacaise » et « Club d'utilisation et formation des chiens de recherche » conventionnent leur partenariat.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat après l'intervention de M. Patrice BAYON.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

09. Délibération nommant un coordonnateur pour le recensement :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

10. Délibération portant sur la situation du Sivu Val de Save :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 23 Mai 2016

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

LE MAIRE

SIMEON Jean-Jacques

LES ADJOINTS

GUILLOT Gisèle

BAYON Patrice

LOIDI Robert

CABARROQUE Jean-Claude

LES CONSEILLERS DELEGUES

GENSSLER Bernard

TRILLES Sophie

LES CONSEILLERS

BOTTURA Jean-Louis

FRANCK Hélène

LE FRANC Audrey

COUZINET Anne-Marie

HAAS Nicole

PUY Françoise

DE RUS LLORDEN Coralie

JURADO Jean-Claude

SADARGUES Marc